



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Docteur Pierre-Yves Thiébault
Président du Conseil de Surveillance

Chers amis,

« *Soyez, chacun de vous, une parcelle, une étincelle d'amour. Rendez-le contagieux. Organisez l'épidémie du bien.* » affirmait Raoul Follereau.

En juin 2020, il y donc 3 ans, la Fondation Raoul Follereau a obtenu le label « Don en Confiance ». Cette labellisation signifie que la Fondation satisfait aux quatre grands principes du Don en Confiance à savoir : le respect du donateur, la transparence, la probité et le désintéressement, et la recherche d'efficacité.

Ce label est un gage de transparence et de clarté pour l'utilisation de la générosité.

Recevoir et garder ce label confirme cette intuition de rendre possible l'épidémie du bien et la civilisation de l'Amour chère à Raoul Follereau, qui nous invite à aimer sans condition le malade de la lèpre, le pauvre, le souffrant, l'exclu...

Cette épidémie du bien n'est possible que grâce à ces nombreux donateurs qui, depuis plus de 70 ans permettent de poursuivre l'œuvre initiée par notre bien-aimé fondateur. Les donateurs sont toujours là, malgré un contexte difficile notamment dans de nombreux pays : Burkina, Bénin, Niger, Mali, Tchad, Liban.

Un grand MERCI à chacun pour cette confiance, MERCI au nom de tous nos bénéficiaires.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

● Le projet de la Fondation

Organisme privé reconnu d'utilité publique, la Fondation Raoul Follereau poursuit le combat de son fondateur : « *bâtir un monde sans lèpres* », en mettant en œuvre son message de charité qui témoigne d'un sens profond de la dignité de la personne humaine et d'un attachement particulier à toutes ses dimensions (physique, sociale et culturelle). En plaçant l'homme, sans distinction d'origine ou de religion, au cœur de ses projets et en privilégiant les actions en profondeur visant à soigner, éduquer et réinsérer, la Fondation lutte contre toute forme d'exclusion causée par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elle œuvre à la mobilisation d'une véritable communauté de générosité qui associe donateurs, partenaires et bénévoles pour un monde plus juste et plus humain.

● La gouvernance

La Fondation est administrée par un directoire placé sous le contrôle d'un conseil de surveillance. Ce dernier est composé de 9 membres bénévoles et un commissaire du Gouvernement. Il est assisté de deux commissions consultatives : la commission d'audit et la commission financière. Le directoire est composé de trois membres qui administrent la Fondation de façon collégiale et solidaire. Il est conseillé par une commission scientifique et médicale.

Les membres des commissions consultatives sont nommés par le conseil de surveillance pour leur expertise qu'ils mettent bénévolement au service de la Fondation.

● Principes d'action

Plaçant le respect de tout homme au cœur de ses projets, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur trois principes d'action, fondés sur la devise « Aimer, agir ! » : aimer tout homme exclu à cause de sa maladie, de son ignorance ou de sa pauvreté ; agir pour l'aider à se mettre debout et à vivre dans des conditions dignes. A ce titre, la Fondation apporte une attention particulière à :

1 - Privilégier les actions en profondeur qui assurent des effets curatifs et durables, en s'attaquant aux causes des maux, en acceptant de s'engager dans la durée, en apportant des réponses pérennes, adaptées aux besoins et aux réalités du terrain et conformes à l'enseignement social de l'Église.

2 - « Aider à faire » : appuyer et développer les compétences et les structures locales, si besoin, les susciter sans se substituer à elles :

- Programmes nationaux, en collaboration avec les gouvernements des pays concernés.
- Partenaires privés, choisis pour leur intégrité, leur compétence et leur engagement à long terme.

3 - Rechercher l'efficacité :

- En coordonnant ses actions contre la lèpre avec les deux organisations internationales dont la Fondation est membre fondateur : l'ILEP (fédération internationale rassemblant les associations qui luttent contre la lèpre dans le monde) et l'UIARF (Union Internationale des Associations Raoul Follereau).
- En inscrivant toutes ses actions dans une démarche de qualité et un processus d'amélioration continue, selon l'intransigeance prônée par Raoul Follereau.

● Une exigence de transparence et de contrôle

La surveillance et les contrôles de la Fondation Raoul Follereau sont exercés par plusieurs instances internes et externes :

- **Le conseil de surveillance** qui exerce un contrôle permanent de la gestion de la Fondation ;
- **Une commission financière**, qui donne un avis sur les comptes, le budget et la politique de placements financiers ;
- **Une commission d'audit**, qui a pour mission de vérifier la bonne affectation et l'utilisation des ressources collectées auprès des donateurs ;
- **Un dispositif de contrôle interne**, qui concourt à la maîtrise du fonctionnement de l'ensemble des activités ;
- **Un commissaire aux comptes** dont la mission légale est de contrôler et de certifier la sincérité, la régularité des comptes et de s'assurer de leur conformité à la réglementation comptable imposée aux organismes faisant appel à la générosité du public ;
- **Le Comité de la charte du Don en confiance**, qui exerce un contrôle de l'appel public à la générosité basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs ;
- **La Cour des comptes et l'IGAS** qui peuvent être amenées à contrôler les organismes faisant appel à la générosité du public.



● Des personnes engagées dans l'action

La Fondation vit grâce à l'engagement d'hommes et de femmes, convaincus par le message de Charité sans frontière que son fondateur Raoul Follereau a transmis. Ce sont des salariés dont l'effectif moyen en équivalent temps plein a été de 39 en 2022. Ce sont également des bénévoles réguliers impliqués dans les instances de la Fondation ou organisés en délégations départementales pour assurer la diffusion du message de Raoul Follereau. Ils étaient environ 1 000 en 2022. Ce sont aussi plus de 5 000 quêteurs qui se sont mobilisés lors des Journées mondiales des malades de la lèpre. Ce sont aussi et surtout les donateurs, qui par leur générosité donnent à la Fondation les moyens concrets de ses actions.

● Des comptes combinés

Pour réaliser son action caritative, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur des structures qui contribuent à la réalisation des projets et programmes ou à ses ressources. La SARL **Follereau Logistique** est une centrale d'achats de médicaments, produits et matériels, destinés aux partenaires mais ouverte à des clients extérieurs. Le GIE Dantzig, groupement d'intérêt économique, permet de mettre en commun ses moyens avec d'autres adhérents et donc de réduire les coûts de fonctionnement. La **SCI Dantzig Immo** est destinée à gérer les immeubles de rapport.

Cette réalité se traduit par l'établissement de comptes, dits combinés, incluant les comptes de ces structures avec ceux de la Fondation, comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Cette présentation permet ainsi une vision économique et financière plus complète.

● Fondations abritées

La Fondation agit soit directement, soit par l'intermédiaire de fondations abritées. En effet, les statuts de la Fondation Raoul Follereau lui confèrent la capacité d'abriter des fondations, dont l'objet est conforme au sien. Elle leur offre ainsi le cadre juridique ainsi que les services pour la gestion de leurs projets. En 2022, sept fondations sont sous l'égide de la Fondation Raoul Follereau :

- la Fondation Séverine Degrand ;
- la Fondation Guilde Européenne du Raid ;
- la Fondation Insertion Emploi Occitanie ;
- la Fondation Louis-Paul Aujoulat ;
- la Fondation A2ES ;
- la Fondation des Patronages ;
- la Fondation Jean Cassaigne ;

Les comptes de ces fondations abritées font partie intégrante de ceux de la Fondation Raoul Follereau.

Total des emplois 2022 : 11 378 k€

Missions sociales

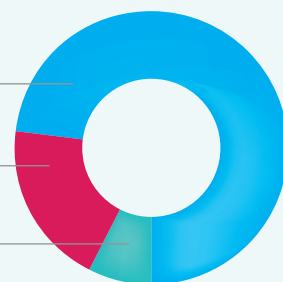
74,5 %

Frais de recherche de fonds

18,9 %

Frais de fonctionnement

6,6 %



Total des ressources 2022 : 11 706 k€

Produits liés à la générosité

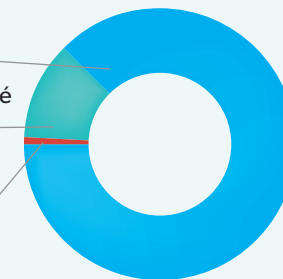
88,7 %

Produits non liés à la générosité

10,7 %

Subventions
et concours publics

0,6 %



Produits liés à la générosité

Les produits liés à la générosité du public comprennent les dons, les legs, les donations, les assurances-vie, le mécénat d'entreprise et d'autres produits (essentiellement financiers). En 2022, ils ont représenté 10,4 M€.

Dons

52,3 %

Legs, donations et assurances-vie

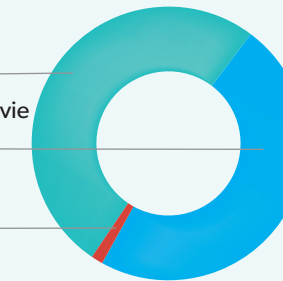
44,9 %

Autres produits

2,8 %

Mécénat

0 %



Utilisation des ressources de la générosité (dons, libéralités et autres produits)

En 2022, sur 100 € provenant de la générosité :

73 €

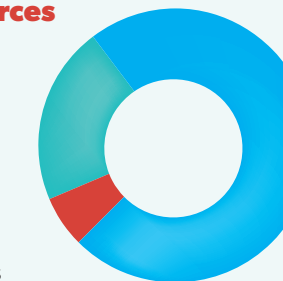
ont été utilisés pour les actions de la Fondation.

21 €

pour les frais de collecte et de traitement. La Fondation ne recevant aucune subvention, ses ressources sont issues principalement de la générosité. Pour assurer chaque année un niveau de ressources permettant la continuité de nos actions, nous devons procéder à de nombreuses et coûteuses actions de collecte. Cependant, vous pouvez nous aider à diminuer ces dépenses en privilégiant les modes de dons moins coûteux, soit via notre site internet www.raoul-follereau.org, soit en choisissant le prélèvement automatique.

6 €

ont servi au financement du fonctionnement.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2022

Missions sociales 2022

Elles représentent 8 474 k€ soit 74,5% des emplois et se répartissent de la façon suivante :

	France	Étranger	Total
Soigner	170 472 €	4 757 856 €	4 928 327 €
Éduquer	306 225 €	1 092 856 €	1 399 081 €
Réinsérer	402 573 €	369 727 €	772 300 €
Informier	1 168 988 €	205 517 €	1 374 505 €
TOTAL	2 048 258 €	6 425 955 €	8 474 213 €

Les missions sociales représentent l'action de la Fondation Raoul Follereau contre les exclusions causées par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elles intègrent également la mission d'information et de diffusion du message de Raoul Follereau. Les coûts sont constitués des aides directement versées, des dépenses liées au Centre Raoul et Madeleine Follereau, Centre de traitement de l'ulcère de Buruli à Pobè au Bénin, les coûts des services chargés de l'attribution et du suivi de ces aides, ainsi que les coûts de la mission d'information (cf. page 5).

Compte de résultat par origine et par destination simplifié

	EXERCICE 2022	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE 2021	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
Produits liés à la générosité du public	10 380 905 €	10 380 905 €	10 532 657 €	10 532 657 €
Produits non liés à la générosité du public	1 250 492 €	0 €	1 405 646 €	0 €
Subventions et autres concours publics	75 000 €	0 €	101 157 €	0 €
Total des ressources de l'exercice	11 706 397 €	10 380 905 €	12 039 459 €	10 532 657 €
Reprises sur provisions et dépréciations	7 726 €	0 €	6 047 €	6 047 €
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	434 394 €	276 997 €	455 618 €	289 398 €
Total	12 148 517 €	10 657 902 €	12 501 124 €	10 828 101 €
CHARGES PAR DESTINATION				
Missions sociales	8 474 213 €	7 520 404 €	8 535 534 €	7 454 712 €
Frais de recherche de fonds	2 153 491 €	2 153 491 €	2 170 206 €	2 170 206 €
Frais de fonctionnement	749 918 €	682 434 €	670 477 €	411 890 €
Total des emplois de l'exercice	11 377 622 €	10 356 329 €	11 376 217 €	10 036 807 €
Dotations aux provisions et dépréciations	33 817 €	33 817 €	26 782 €	26 782 €
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €	0 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	395 252 €	56 328 €	234 268 €	46 394 €
Total	11 806 692 €	10 446 474 €	11 637 267 €	10 109 983 €
Excédent ou insuffisance des ressources *	341 826 €	211 428 €	863 858 €	718 118 €

* En 2020, un legs d'un montant exceptionnel de 6,3 M€ avait été reçu.

Bilan simplifié

ACTIF NET	2022	2021
Actif immobilisé	10 097 874 €	7 500 163 €
Actif circulant	25 462 488 €	24 129 846 €
dont placements financiers	18 614 809 €	18 337 292 €
Comptes de régularisation	190 142 €	206 007 €
TOTAL ACTIF	35 750 504 €	31 836 015 €

Actif immobilisé. L'actif immobilisé comprend le patrimoine immobilier de la Fondation et des entités combinées : siège social, centre de traitement de Pobè au Bénin et immeubles de rapport. Il comprend également les biens reçus par legs et destinés à être cédés, des participations financières et des créances qui leur sont rattachées ainsi que des prêts. En effet, la Fondation agit en faveur de la réinsertion par l'emploi, soit par des aides financières, soit par l'octroi de prêts à taux zéro.

Actif circulant. Les actifs circulants correspondent majoritairement aux placements financiers et à la trésorerie de la Fondation qui trouvent leur contrepartie dans les réserves et les fonds dédiés. Ils comprennent également les créances et comptes apparentés.

PASSIF	2022	2021
Dotations et apports	7 112 603 €	6 889 012 €
Réserves	14 236 048 €	13 416 449 €
Résultat de l'exercice	341 826 €	863 858 €
Provisions pour risques	26 782 €	26 782 €
Fonds reportés et dédiés	10 893 747 €	8 568 519 €
Dettes	3 139 499 €	2 071 395 €
Produits constatés d'avance	0 €	0 €
TOTAL PASSIF	35 750 504 €	31 836 015 €

Fonds reportés et dédiés. Les fonds reportés correspondent à la partie des produits de legs ou donations non encore encaissée. Ces sommes sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie, le compte « utilisation de fonds reportés ». Ils s'élèvent à 8 510 k€ fin 2022.

Les fonds dédiés sont des ressources que les financeurs ont souhaité affecter à un projet ou une action et qui n'ont pas pu être utilisées au cours de l'exercice. Fin 2022, ces fonds dédiés représentent 2 201 k€ et sont principalement destinés à la lutte contre la lèpre.

Dotations et réserves. La dotation de la Fondation, les apports complémentaires et les dotations de ses fondations abritées représentent 7 113 k€. Les réserves sont constituées des résultats excédentaires et correspondent aux ressources de la générosité collectées et non utilisées. Elles permettent à la Fondation de disposer de la trésorerie pour les investissements nécessaires à ses projets (hôpital de Pobè au Bénin par exemple). Elles peuvent également être mobilisées pour la réalisation des missions sociales, par l'octroi de prêts, ou par des prises de participation dans des sociétés coopératives d'intérêt collectif dont l'objet est similaire à celui de la Fondation (Villages Vivants par exemple). Enfin, elles permettent de garantir les engagements budgétaires donnés aux partenaires publics et privés en début d'année, alors que les ressources correspondantes ne sont encore ni disponibles, ni même assurées. A fin 2022, elles représentent 14,2 M€ soit un peu plus d'une année d'activité. Elles sont gérées dans des actifs immobiliers et dans divers placements financiers tels que comptes à termes et fonds communs de placements. Le budget 2023 prévoit de consommer ces réserves pour projets à hauteur de 1,5 M€.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (LOI n°91-772 du 7 AOUT 1991)

Organisme faisant appel à la générosité du public, la Fondation Raoul Follereau est tenue de présenter un compte d'emploi des ressources collectées auprès du public selon le nouveau format normalisé en 2018. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ce tableau a pour vocation d'informer sur les seules ressources liées à la générosité du public ainsi qu'à leur emploi. Les données de ce tableau sont tirées directement du compte de résultat par origine et par destination dont elles sont un extrait. Elles ne permettent pas d'avoir une image complète des actions de la Fondation.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	7 520 404 €	7 454 712 €
1.1 Réalisées en France	1 962 746 €	2 082 342 €
- Actions réalisées par l'organisme	1 952 246 €	2 052 217 €
- Versements à d'autres organismes	10 500 €	30 125 €
1.2 Réalisées à l'étranger	5 557 658 €	5 372 370 €
- Actions réalisées par l'organisme	5 506 574 €	5 327 510 €
- Versements à d'autres organismes	51 084 €	44 860 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 153 491 €	2 170 206 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 153 491 €	2 170 206 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0 €	0 €
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	682 434 €	411 890 €
TOTAL DES EMPLOIS	10 356 329 €	10 036 807 €
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	33 817 €	26 782 €
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	56 328 €	46 394 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	211 428 €	718 118 €
TOTAL	10 657 902 €	10 828 101 €

RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	10 380 905 €	10 532 657 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	0 €	0 €
1.2 Dons, legs et mécénat	10 087 865 €	10 400 554 €
- Dons manuels	5 427 724 €	5 363 770 €
- Legs, donations et assurances-vie	4 660 141 €	5 036 074 €
- Mécénat	0 €	709 €
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	293 040 €	132 103 €
TOTAL DES RESSOURCES	10 380 905 €	10 532 657 €
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0 €	6 047 €
5 - UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	276 997 €	289 398 €
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	0 €
TOTAL	10 657 902 €	10 828 101 €

Suivi du report des ressources affectées liées à la générosité

	2022	2021
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	2 020 978 €	2 263 981 €
(+) Utilisation	276 997 €	289 398 €
(-) Report	56 328 €	46 394 €
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 800 309 €	2 020 978 €

Suivi du report des ressources non affectées liées à la générosité

	2022	2021
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	12 863 756 €	12 145 638 €
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	211 428 €	718 118 €
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0 €	0 €
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	13 075 184 €	12 863 756 €



Les données financières présentées dans ce document sont tirées des comptes annuels qui sont disponibles dans leur intégralité sur le site de la Fondation : www.raoul-follereau.org et publiés sur le site du Journal Officiel : www.journal-officiel.gouv.fr. Ils peuvent être obtenus sur simple demande en s'adressant à la Fondation par téléphone : 01 70 38 92 83, ou par mail : donateurs@raoul-follereau.org.

LA FONDATION EN ACTION

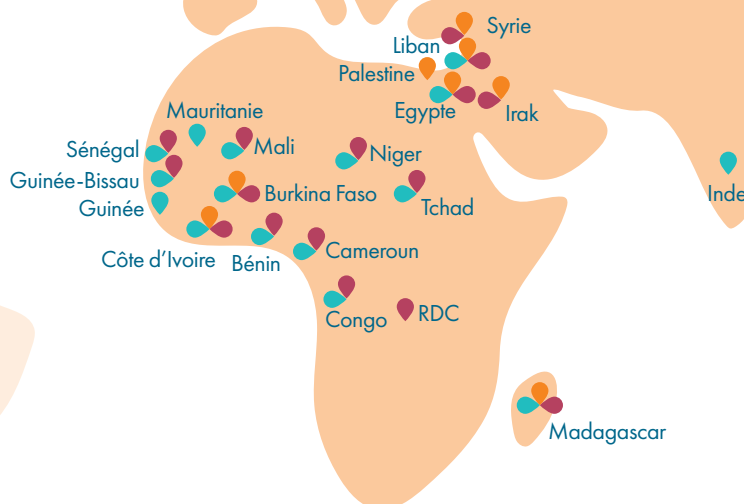
- 📍 SOIGNER
- 📍 ÉDUCER
- 📍 RÉINSÉRER

• SOIGNER, ÉDUCER, RÉINSÉRER

La Fondation agit :

- Par des actions de long terme, avec un soutien fidèle à de nombreux partenaires de terrain, au premier lieu desquels les programmes nationaux lèpre et Buruli des États.
- Par la mise en œuvre de projets intégrés à fort impact social.

Au total, ce sont **276 projets soutenus en 2022 dans 22 pays dont la France** (122 « soigner », 90 « éduquer » et 64 « réinsérer »).



	Projets « SOIGNER »	Projets « ÉDUCER »	Projets « RÉINSÉRER »	TOTAL PROJETS
AFRIQUE	102	32	6	140
AMÉRIQUE	-	1	-	1
MOYEN-ORIENT	9	39	14	62
ASIE	2	1	0	3
FRANCE	-	10	31	41

Avec ces projets, l'action est complétée :

- Par l'intermédiaire de **fondations abritées** (1 projet « soigner », 6 projets « éduquer » et 12 projets « réinsérer »),
- Par le financement de **la recherche** (7 projets « soigner »),
- Par le **soutien financier d'un projet** « éduquer » et d'un projet « réinsérer » porté par des organismes partenaires,
- Par des **actions de formation et de documentation** (1 projets « soigner »).

• INFORMER

Les bénévoles partout en France vont à la rencontre du grand public pour, à la suite de notre fondateur, maintenir éveillées les consciences et sensibiliser sur les succès obtenus et les actions que nous avons encore à mener. Dans les écoles, au travers d'événements organisés dans les villes et villages, en s'inscrivant dans des salons, des forums d'associations... le réseau des bénévoles de la Fondation agit auprès du terrain pour diffuser et démontrer l'actualité du message de Raoul Follereau.

Parmi les publications de la Fondation : le site internet, les réseaux sociaux, le journal trimestriel « **Aider les autres à vivre** » permettent d'informer les donateurs et sympathisants de nos projets, difficultés, succès et besoins.

La mise en place de tribunes et d'une chronique en partenariat avec le réseau RCF nous permet de continuer de porter cette espérance en diffusant et en mettant en œuvre le message de notre Raoul Follereau



Tous les samedis à 8h54, la chronique « Conviction et engagement » est diffusée sur l'ensemble des radios du réseau RCF et ré-écoutable en podcast, sur le site ou via les réseaux sociaux.

● PROJETS PHARES 2022

L'année 2022 a été l'occasion de poursuivre l'œuvre de Raoul Follereau dans les différents axes que soutient la Fondation. Voici quelques exemples d'avancées :



Le projet WASH à Gagnoa

En 2022, la Fondation Raoul Follereau, en partenariat avec la Fondation Anesvad, a poursuivi ses interventions pour **l'amélioration de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement** dans les zones endémiques pour la lèpre et l'ulcère de Buruli.

Le projet mis en place dans le district de Gagnoa comprend, entre autres activités, la construction de plusieurs blocs de latrine, d'un système d'adduction en eau potable, la réhabilitation de deux pompes à motricité humaine, la mise en place de dispositifs de lavage des mains.

En parallèle, des actions de **sensibilisation et de formation des communautés aux bonnes pratiques d'hygiène** sont mises en œuvre afin de garantir un bon usage de ces dispositifs d'hygiène et assainissement.



Zéro Lèpre en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est un des pays prioritaires de la Fondation Raoul Follereau. « *Nous avons établi une feuille de route sur une période de 10 ans qui a été signée par le ministre de la Santé, Pierre Dimba* », explique Oleg Ouss, directeur des projets à la Fondation, « *la Côte d'Ivoire va être notre démonstrateur pour convaincre qu'une levée de fonds internationale est pertinente pour lutter contre la lèpre.* »

La Fondation est, en Côte d'Ivoire, la clef de voûte d'un partenariat mondial rassemblant des organismes de lutte contre la lèpre. Ensemble, ils ont établi en 2022 un consensus sur la méthode de travail pour **atteindre zéro lèpre en 2030**. « *Cela ne signifie pas qu'il n'y aura plus de nouveaux cas mais nous souhaitons diviser par 10 les infirmités graves ainsi que le nombre d'enfants atteints* », précise Oleg Ouss.



Un centre pour les enfants des rues à Madagascar

Depuis 1987, le centre Nouveau Relais des Jeunes (NRJ) **accueille les enfants des rues** de Tananarive, la capitale de Madagascar. La **pauvreté a fortement augmenté** ces dernières années poussant les équipes à prendre en charge des enfants parfois très jeunes.

Le directeur du centre s'est entouré d'une vingtaine d'éducateurs spécialisés qui rayonnent dans la rue. Cette présence leur permet de repérer les enfants en détresse et d'établir un lien de confiance avec eux.

Au centre, les enfants sont accueillis, logés, nourris, scolarisés ou formés à un métier. La Fondation soutient ce projet depuis 2022.



Un projet pour sortir les femmes de la misère au Liban

Le Liban continue de s'enfoncer dans la crise. La précarité et la misère exposent les femmes et les enfants au trafic d'êtres humains que cela soit par le travail forcé ou encore les réseaux de prostitution.

L'association Talitha Kum, avec l'aide de la Fondation Raoul Follereau, vise à éradiquer le trafic d'êtres humains grâce à la **sensibilisation, la prévention, un suivi social et psychologique des personnes à risque et des victimes de la traite d'êtres humains**. Elle aide les victimes à se réinsérer socialement grâce à **des formations professionnelles d'esthéticienne**. En plus de la formation, la Fondation Raoul Follereau a financé en 2022 un kit d'installation pour les 15 femmes du programme.

Retrouvez le détail de ces projets en vous connectant sur notre site : www.raoul-follereau.org

Nous contacter

Responsable Bénévolat
Clémence ANDRÉ
06 15 53 71 35

Responsable Relation Donateurs
Jean-Christophe BERNARD
01 70 38 92 83

Responsable Legs,
assurance-vie et donations
Valérie NAMUROY
01 70 38 92 76